

UNE PREMIÈRE À BRUXELLES

LE MOUVEMENT CITOYEN BOITSFORTOIS

RÉCLAME DE LA PART DU/DE LA FUTUR.E BOURGMESTRE BOITSFORTOIS.E

L'APPLICATION DE LA CONVENTION D'AARHUS

À la veille des élections communales, le MCB veut ancrer la véritable **participation citoyenne** lors de la prochaine législature communale Boitsfortoise. Pour ce faire, il réclame l'application de la **CONVENTION D'AARHUS**, pour tout ce qui concerne l'environnement : **Plan Logement Communal, PLAN PARTICULIER D'AFFECTATION DU SOL, PLAN D'AMÉNAGEMENT DIRECTEUR, ÉTUDE SAULE, ...**

PRATIQUEMENT TOUS LES PARTIS/CANDIDAT.E.S PROMETTENT LA PARTICIPATION CITOYENNE, nous, nous voulons **l'engagement ferme**, de prendre et mettre en place toutes les dispositions démocratiques nécessaires pour l'application effective de cette convention dans les trois mois suivant la prise de pouvoir et que son efficacité soit régulièrement évaluée en cours de mandat.

QU'EST-CE QUE LA CONVENTION D'AARHUS

Ratifiée par la Belgique en 2003

Extrait de la convention européenne sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement.

Reconnaissant que, dans le domaine de l'environnement, un meilleur accès à l'information et la participation accrue du public au processus décisionnel permettent de prendre de meilleures décisions et de les appliquer plus efficacement, contribuent à sensibiliser le public aux problèmes environnementaux, lui donnent la possibilité d'exprimer ses préoccupations et aident les autorités publiques à tenir dûment compte de celles-ci,

<https://www.admin.ch/ch/f/gg/pc/documents/1860/Convention.pdf> <https://www.health.belgium.be/fr/la-convention-daarhus-les-droits-du-public-en-matiere-denvironnement>

Plus d'infos sur notre site : m cboitsfort.org ; rubrique : Elections 2018

Nous demandons aux partis candidats aux prochaines élections communales de se prononcer **avant le 15 septembre prochain** sur leur engagement à respecter l'application de la Convention d'Aarhus lors de la prochaine législature communale.

Nous publierons chaque réponse sur notre site internet : m cboitsfort.org